



ÉDITORIAL

2016, L'ANNÉE DES URGENCES

L'année 2015 a été très éprouvante pour notre pays. Elle a commencé dans le sang et les larmes le 7 janvier en s'attaquant à la liberté d'expression si chère à notre peuple, nous étions tous Charlie. Elle a fini en novembre de la même manière avec les attentats parisiens, aveugles et abjects.

Le terrorisme. L'horreur. Donc la guerre. Dans ces temps si douloureux, si angoissants, pas question de tergiverser. Nous ne pouvons que nous unir et faire appel à notre sens de résistance collective. Les responsables politiques, de la base au sommet de l'État, ne doivent jamais perdre de vue que leurs actes et leurs paroles les engagent et par conséquent entraînent le peuple avec eux. Appelons-les à s'engager, au-delà de leurs légitimes divergences de vue dans la politique courante -celle des temps de paix- dans les seuls chemins qui valent : ceux de la hauteur de vue, du courage, de la raison, de la droiture, de la responsabilité.

L'année qui vient est celle des urgences. Urgence de combattre sans faiblesse la barbarie terroriste, bien sûr. Mais aussi urgence de faire reculer le chômage qui ronge notre société, détruit notre cohésion sociale, laisse de trop nombreux jeunes dans la frustration d'une société qui ne les attend pas, dans la désespérance d'un monde sans avenir. Urgence écologique aussi, car la lutte contre le changement climatique est désormais, on le sait, un enjeu de civilisation dont chacun doit prendre sa part.

Bien sûr dans le paysage démocratique existeront toujours -et heureusement !- une majorité qui dirigera, des oppositions qui contesteront et objecteront. C'est la règle d'une démocratie vivante. Mais ne nous laissons ni dominer ni enfermer par des dogmatismes étriqués ou de vaines batailles politiciennes.

Aujourd'hui nous ne pouvons plus nous payer le luxe des affrontements et des clivages idéologiques stériles. Nous devons impérieusement trouver les chemins convergents qui nous rendront plus forts pour sauver l'essentiel : la paix, l'avenir ! Le Général de Gaulle répétait souvent : « L'important c'est le destin de la France, au milieu de tous les obstacles qui se dressent sur sa route ».

Chers Mazérois, je n'oublie pas cependant que l'essentiel se conjugue à tous les niveaux. À notre niveau, celui de notre commune, soyez assurés que nous ne perdons pas de vue la nécessité d'agir aussi avec la hauteur de vue, le courage, la raison, la droiture et la responsabilité, pour satisfaire vos attentes et vos besoins, le mieux possible mais bien sûr dans la mesure de nos compétences et de nos moyens.

Je vous présente à tous mes vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année. Puisse 2016 nous apporter la paix dans le monde, la sérénité dans nos vies, l'amour et l'amitié autour de nous, et la santé pour tous ceux que nous aimons. ●

VOTRE MAIRE

MONIQUE SÉMAVOINE

RENCONTRE

LE « MEILLEUR JARDINIER » !



Après avoir récompensé la Commune de Mazères-Lezons avec un « 1er prix d'encouragement » en 2014, en novembre 2015 c'est le responsable des services techniques, David Jaeglé, qui a été distingué « Meilleur Jardinier » du département des Pyrénées-Atlantiques par le Concours annuel des Villes et Villages fleuris organisé par le Comité départemental du Tourisme Béarn-Pays Basque.

La municipalité félicite vivement David Jaeglé pour cette distinction bien méritée, ainsi que l'ensemble des agents techniques, Maurice Labat, Alexandre Ansalas et Jean-Paul Puyau qui forment avec leur responsable une équipe dévouée au service de la commune. Cette récompense est un signe de reconnaissance de leur travail effectif et bien sûr de leurs compétences, notamment dans la gestion raisonnée des espaces verts et un fleurissement de qualité, le tout dans une démarche de développement durable. ●



David Jaeglé, distingué « Meilleur Jardinier » du département des Pyrénées-Atlantiques par le Concours annuel des Villes et Villages fleuris 2015.

SOMMAIRE

- 1 ÉDITORIAL DU MAIRE
RENCONTRE :
DAVID JAEGLÉ,
RÉCOMPENSÉ
BLOC NOTE :
LES PROCHAINS
RENDEZ-VOUS
- 2 LE DOSSIER...
LES TRAVAUX
DE LA MAIRIE
DÉMARRENT
- 3 EN DIRECT
DE MAZÈRES-LEZONS
- 4 AVEC VOS ÉLUS...
AGENDA
CARNET
MEMENTO



CONCERT DU NOUVEL AN

BLOC
NOTE

Samedi 16 janvier
à 20h30,
salle Polyvalente
(billetterie : 12€ en vente
à la mairie, sur Ticketnet...)

Meilleurs Coeurs!

CÉRÉMONIE DES VŒUX
DE LA MUNICIPALITÉ
pour tous les Mazérois,
le vendredi 22 janvier
à 18h30, salle Marcelle Courtois.



DÉJEUNER ANNUEL
DES AÎNÉS
sur invitation et inscription,
le dimanche 24 janvier.

La Mairie va se métamorphoser !

Comme nous l'annonçons dans les précédents *Mazères Lisons*, la réhabilitation de la mairie permettra l'indispensable mise aux normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite, l'isolation des bâtiments très énergivores, et la modernisation des locaux.



La mairie de Mazères-Lezons jusqu'en 2016.

Le permis de construire a été instruit selon la réglementation du Plan local d'urbanisme, et au début de l'été 2015 la Mairie a reçu l'autorisation de commencer les travaux.

Les marchés publics ont été lancés au début de l'été 2015, et le chantier devait commencer en septembre ou octobre (cf. *Mazères Lisons* n° 18)...

Cependant et contre toute prévision, après l'ouverture des offres des entreprises il a fallu relancer certains marchés publics, ce qui a retardé de plusieurs mois le lancement du chantier. Pour autant ce retard aura été salutaire puisqu'il aura permis de recevoir de nouvelles offres et ainsi de tenir scrupuleusement l'enveloppe budgétaire.

C'est en Janvier 2016 que les premiers coups de pioches résonneront.

L'organisation des services administratifs s'adaptera aux besoins du chantier : des réunions de coordination ont permis d'établir un plan de fonctionnement des services qui tienne compte des phasages successifs des travaux. Ce seront des mois difficiles à vivre au cœur du chantier, mais le personnel et les élus feront le maximum pour assurer aux Mazérois un service de qualité, la sécurisation du stationnement et l'accueil du public.

Depuis juillet 2015, les plans du projet de réhabilitation et extension sont exposés au public en salle du Conseil municipal, au rez-de-chaussée de la Mairie.



Croquis façade nord-est

LE CHOIX ARCHITECTURAL

La métamorphose de la mairie marque une étape importante dans l'histoire de notre village. Depuis déjà trois à quatre ans, les élus se sont beaucoup investis dans les études et la préparation du projet, en Commission urbanisme, avec l'ensemble de l'équipe municipale, et dans une étroite collaboration avec le personnel administratif.

Le choix architectural consiste à respecter le style et le cachet caractéristiques de cette « maison béarnaise », tout en marquant la période actuelle de sa réhabilitation avec des éléments architecturaux résolument contemporains.

Nous avons voulu un projet ambitieux tant pour son architecture que sa fonctionnalité, et raisonnable au regard de la dépense des deniers publics.



Croquis façade sud-ouest

PHASAGE DU CHANTIER

Après les préalables habituels (*analyse du sol, contrôle des réseaux, étude de faisabilité du projet etc...*) le chantier va entrer dans sa phase opérationnelle. Il se déroulera en trois phases :

● Phase 1, de janvier à mai-juin :

Reconversion complète au rez-de-chaussée de l'ancien dépôt (grange à l'origine, servant de débarras) qui deviendra l'Accueil du Public, avec un espace « attente », ainsi que la construction du nouvel escalier qui mènera au premier étage (*l'actuel escalier sera ensuite démoli*).

● Phase 2, de juin à septembre-octobre :

Réaménagement de l'entrée actuelle, destruction de l'actuel escalier au profit d'une redistribution complète des espaces sur les deux niveaux.



Esquisse de la façade sud-ouest, côté route départementale.

FINANCEMENT : PARLONS CHIFFRES

Montant des travaux : 422 000 € HT.

Subventions : Etat, Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées, Conseil départemental, réserve parlementaire, acquises à hauteur de 50% du coût, soit 210 000 € HT.

Rappelons que tous ces travaux s'effectuent dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments publics et peuvent bénéficier à ce titre d'aides spécifiques qui ont toutes été sollicitées.

● Phase 3, d'octobre à décembre-janvier 2017 :

Réaménagement de la salle du Conseil municipal et des Mariages, traitement de l'isolation thermique.

Les entreprises installeront leurs locaux à l'arrière de la mairie, le parking sera donc aménagé sur le devant, avec bien sûr des mesures de sécurisation en raison de la desserte sur la route départementale.

Le public peut encore consulter les plans du projet qui sont exposés depuis juillet 2015 dans la salle du Conseil municipal. ●

ZOOM

3 QUESTIONS À...



Alain Domenech
Directeur général des services

Mazères Lisons : le chantier de la mairie va se dérouler sur une année entière, alors comment les services de la mairie vont-ils fonctionner ?

A. Domenech : La solution de déménager temporairement les services dans des locaux provisoires a été écartée afin d'économiser 50 000 €. Pour faire face à cette contrainte nécessaire, les services seront amenés à déménager au fur et à mesure de l'avancée du chantier. À l'extérieur le stationnement sera réduit mais possible : le public sera invité à privilégier les déplacements à vélo !

Mazères Lisons : Comment préparez-vous cette migration intérieure ?

A. Domenech : Nous avons anticipé la période du chantier en faisant un grand ménage assorti d'un tri rigoureux des documents administratifs et archives afin de ne conserver à notre portée que le strict nécessaire au fonctionnement. Très important : le chantier prévoit que les réseaux informatiques ne seront jamais coupés car nos liens avec les partenaires institutionnels sont indispensables et ne peuvent jamais s'interrompre.

Mazères Lisons : Quelles seront les nuisances majeures ?

A. Domenech : Bien évidemment le bruit des outils et machines, en particulier pendant la démolition de l'escalier. D'inévitables coupures de chauffage. Également l'exiguïté des espaces remaniés provisoirement, tant pour l'accueil du public que pour le travail individuel ou en réunion. Mais toute l'équipe administrative est prête à affronter quelques mois difficiles parce que nous savons qu'au terme du chantier nous aurons la chance de travailler dans de beaux locaux, modernes, confortables et adaptés aussi bien aux besoins du personnel que du public.



DU CÔTÉ DU STADE D'EAUX VIVES

En juin, à l'initiative de Monique Sémaivoine, les riverains mazérois du stade d'eaux vives (*quartiers Sulky, Aigrettes et La Garenne*) ont été conviés à une réunion publique sur le site même, pour évoquer les problèmes de nuisances sonores liés aux événements festifs et aux compétitions de canoë-kayak.

Le calendrier des manifestations estivales a été présenté aux participants qui ont pu ensuite s'exprimer. Des mesures techniques ont été prises pour réduire la gêne sonore pendant les événements.

De plus, toujours sur proposition de Mme le Maire, la Direction d'exploitation a accepté d'offrir aux riverains intéressés des invitations pour assister aux compétitions plutôt que d'en subir les nuisances depuis chez eux. ●



PENDANT QUE LES UNS EMBELLISSENT...

Comme chaque année dans le cadre des Ateliers Jeunes, une quinzaine d'ados participe à l'embellissement du village : peinture des palissades des écoles, des bacs à fleurs, nettoyage de placettes et du stade. Avec leurs encadrants, Jean-Marc Lacrampe, Bernard Bilhou, Jean-Pierre Sartelet et Roger Pédeflous, ils ont partagé le plaisir de travailler dans la convivialité. Bravo ! ●



Félicitations aux jeunes mazérois du chantier jeunes de l'été 2015 !

« VAYA CON DIOS »

Ce chœur d'hommes qui s'est déjà produit à Moscou, Cuba, Québec et même en Argentine est revenu à Mazères dans une église comble pour une excellente soirée musicale. ●



Le chœur «Vaya con Dios».

...D'AUTRES VANDALISENT !

Doit-on nécessairement casser et dégrader pour s'amuser ? Telle est la question obsédante que de plus en plus de Maires se posent... Ce jour-là une dizaine de jeunes courent sur les toits des écoles. Délogés par les services de Police, ils sont allés fracturer baies vitrées et portes des bâtiments du complexe sportif. Coût des réparations : 3 000 €. ●

UN CONCERT PERCUTANT

« Les PercuT » c'est un groupe de quatre musiciens talentueux, pleins d'humour et de complicité qui ont présenté au public mazérois un spectacle aussi délirant que drôle avec une heure trente de thérapie anti-déprime. ●



Le groupe «Les PercuT».

CHANGEMENTS DE TÊTES

Marc Arribes prend une retraite bien méritée après avoir dirigé l'Institut médico-éducatif « Le Château » durant quinze années. Il est remplacé par Antoine de Barros. ●

Laurent Marque, directeur de la maison de retraite Saint-Léon depuis 2008, a quitté Mazères-Lezons pour diriger un autre établissement de l'Adgessa dans les Landes. Il est remplacé par Elisabeth Welter qui sera chargée de faire fusionner l'Epahd Saint-Léon avec l'Epahd François-Henri de Pau en vue de leur aménagement sur un nouveau site à Idron. ●

TAPAGE NOCTURNE

Un petit groupe de jeunes prend régulièrement ses quartiers le soir sur une placette du lotissement Henri IV. Les multiples rappels au silence et au respect du voisinage, par les riverains eux-mêmes comme sur intervention de la mairie n'y font rien : l'alcoolisation et l'irrespect caractérisé font monter les décibels et les nuits d'été puis d'automne deviennent un enfer. L'hiver fera-t-il tout rentrer dans l'ordre ? Pas sûr : les noctambules ressortent le week-end et aux vacances scolaires, même en hiver. En attendant les nuits sont blanches et la tension monte monte...

Les parents ont-ils la volonté de raisonner leurs ados et jeunes ? Ou bien faut-il que la Police se charge de leur éducation ? ●



LES FÊTES DE LA FIN AOÛT

Retraite aux flambeaux, Toro de fuego, lâcher de lanternes chinoises, feu d'artifice, concert en plein air, dîner dansant aux accents latinos, animation musicale par la Banda mazéroise « Los Ensorelhats »... tous les ingrédients ont été réunis pour offrir trois jours de fêtes joyeuses et ensoleillées. ●



La Banda mazéroise « Los Ensorelhats ».

➔ SOS AVC appelez le 15 !

Pour aider la prévention contre les risques d'AVC et contribuer à la recherche dans ce domaine, la municipalité a organisé en juin 2015, un Concert symphonique de Jazz avec le Conservatoire de Musique et de Danse à rayonnement départemental de la CDAPP. La recette a permis de récolter la somme de 1 000 € et, grâce à la générosité de M. Patrick Malak, franchisé Mac'Donalds à Mazères-Lezons, cette somme a été abondée par un chèque de 2 000 €. Ainsi l'association AVC 64 a reçu un don de 3 000 € pour l'aider dans sa lutte quotidienne.



Passage de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) à la Haute Définition (HD)
Attention !

Le 5 avril 2016 marquera le passage d'un système à l'autre. Les détenteurs de téléviseurs doivent tester dès à présent la compatibilité de leurs appareils sous peine de ne plus recevoir de signal. Renseignements : www.recevoirlatnt.fr

Et si on s'entraidait ?

- **Si le passage à la TNT vous effraie, appelez la mairie** qui vous mettra en relation avec un Mazérois chevronné et volontaire pour vous aider.
- **Si vous êtes un as du numérique, appelez la mairie** pour offrir votre aide aux Mazérois un peu perdus devant leur écran noir ! La mairie se chargera de mettre les uns en relation avec les autres, tout en garantissant la bonne moralité des bénévoles qui viendront sonner chez les demandeurs* : c'est le moment de montrer que l'entraide est simple... comme un coup de fil !

** Ne laissez entrer personne chez vous sans assurance que c'est la mairie qui l'envoie !*



Olivier SABLÉ

CHEZ NOUS

PER NOSTE

AGENDA

- **Samedi 9 janvier, 20h** : loto organisé par le Centre social, salle Marcelle Courtois.
- **Samedi 16 janvier, 20h30** : Concert du Nouvel An avec l'Orchestre Symphonique du Sud-Ouest, salle polyvalente.
- **Vendredi 22 janvier, 18h30** : Vœux de la Municipalité, salle Marcelle Courtois.
- **Dimanche 24 janvier, 12h30** : Repas des Aînés, salle Marcelle Courtois
- **Samedi 30 janvier** : Journée spéciale « semaine départementale des Familles » organisée par le Centre social, salle Marcelle Courtois.
- **Vendredi 12 février** : Carnaval organisé par le Centre social et l'école, salle Marcelle Courtois.
- **Dimanche 13 mars** : Trail des Costalats organisé par le Vélo Club Mazérois.
- **Samedi et dimanche 9 et 10 avril** : Gala annuel de patinage sur roulettes, salle polyvalente.
- **Samedi 23 avril** : Soirée Zumba, organisée par l'Asmur Basket, salle Marcelle Courtois.
- **Samedi 21 mai** : Concert de Jazz, organisé par l'Association « Tonnerre de Jazz », salle Marcelle Courtois.

CARNET

NAISSANCES

Ana DINCA
Lucas DUMORA
Inès GERARD VIGUERA
Louna DOLIÉ
Seynad et Mayla BOURDA
Ana SERRANO GROBRI

MARIAGE

Jean BISCOS
et Odile SOUBERBIELLE

DÉCÉS

Fernande PÈNE
André LARROQUE
Emilienne CORTES
(veuve RUIZ SALMERON)
Georgette JOANICOT
(veuve CAZENAVE)
Jean-Claude LAMOUR
Philipin MIEGEBIELLE
Roger PUYOU
Catherine LIÈVRE
Louise EBRARD
Jean LARRIEU
Bernard LAUSSAT
Michel ANNETTE
Aurora BAPTISTA PINTO
Marie LACABANNE
Bernard MERCIER

MEMENTO

Samu : 15
Pompiers : 18
Police secours : 17
Médecin :
Dr Jobert : 05 59 06 52 02
Pharmacie Beth-Ceü :
05 59 06 54 05
Maison de retraite Saint-Léon :
Vallée Heureuse
05 59 06 13 22
EDF (sécurité dépannage) :
0 810 333 364
GDF (sécurité dépannage) :
0 810 433 065
Bureau de Poste :
05 59 06 68 60
Presbytère :
05 59 06 64 77
Centre social :
05 59 06 68 70

Crèche municipale :
05 59 06 11 13
École maternelle :
05 59 06 60 55
École primaire :
05 59 06 51 23
Bibliothèque municipale :
05 59 06 80 54

Mairie :
30 av. du Général de Gaulle
64110 Mazères-Lezons
05 59 06 56 61
mairie@mazeres-lezons.fr
www.mazeres-lezons.fr
Téléphone d'urgence Mairie :
05 59 06 33 88
Permanence Mairie :
Premier samedi du mois :
de 10h à 12h



Sécurité routière

MONIQUE SÉMAVOINE

Le programme de sécurisation des rues du village continue, avec la rue Henri IV qui s'est dotée en 2015 de deux nouveaux ralentisseurs, pour un coût de 42 000 € dont 8 400 € subventionnés par le Conseil départemental.

Sur la départementale 37, au niveau des grandes surfaces, un rond-point de forme oblonge va sécuriser la sortie du quartier du Sulky et des Aigrettes. Un marquage provisoire a permis de tester le tracé du rond-point, en attendant sa construction définitive prévue pour le début de l'année 2016, ainsi que l'ont souhaité les enseignes de distribution. Le chantier d'aménagement pourra durer jusqu'à la mi-mars.

Coût de l'aménagement : 120 000 € HT, dont 58 300 € subventionnés par le Conseil départemental.



Du nouveau dans le bac jaune

ROGER PÉDEFLOUS

En plus des emballages cartons, des journaux et bouteilles en plastique, désormais **TOUS** les emballages se jettent dans le bac jaune : barquettes de viande, films des barquettes, bouteilles plastiques (eau, huile, jus de fruits...), flacons ménagers et hygiène, boîtes de conserves, couvercles métalliques des « petits pots », pots de yaourts, capsules de café.



Ce qu'il faut retenir : TOUS LES EMBALLAGES se jettent dans le bac jaune... SAUF LE VERRE qu'il faut apporter dans les conteneurs à verre !



Voyage annuel de nos Aînés

NICOLE BILHOU

En octobre dernier, le CCAS a promené près de 120 de nos Aînés vers les Landes, dans le charmant village de Saint-Sever. Après une visite patrimoniale et un délicieux déjeuner, nos aînés se sont perfectionnés s'il en était besoin dans la connaissance de nos traditions culinaires du Sud-Ouest en assistant à deux ateliers animés par les meilleurs professionnels : la fabrication de la fameuse Tourtière landaise, et aussi l'art de la découpe des canards gras. Une journée particulièrement « savoureuse » !



Cimetière : concessions abandonnées

NICOLE LE DIEU DE VILLE

Au bout de trois années de procédure, la municipalité va pouvoir reprendre une dizaine de concessions en état de désuétude. Ces sépultures présentaient des marques d'abandon et l'absence de tout entretien. Afin de procéder à la reprise municipale des concessions, le cimetière sera fermé au public pendant une journée : une affiche sera posée préalablement sur le portail du cimetière pour annoncer ce jour de fermeture.



Un Trail à Mazères le 13 mars 2016 !

LAURENT JOUANLONG

Le Vélo Club Mazérois lance le premier Trail des Costalats, une manifestation inédite et de grande ampleur : avec trois types de disciplines (course à pied, VTT et marche) ce sont près d'un millier de sportifs qui seront attendus et s'élanceront au départ de Mazères-Lezons.

Six autres communes seront ensuite traversées : Uzos, Rontignon, Narcastet, Baliros, Pardies-Piétat et Bosdaros, avec une arrivée à Mazères.

Des animations seront organisées pour les plus jeunes au complexe sportif.

Les volontaires bénévoles sont les bienvenus au sein de l'organisation : Sophie (06 21 56 14 25) et Robin (07 71 05 92 26) vous accueilleront volontiers, ou bien par courriel :

trailvmazerois@gmail.com.



Trail des Costalats

Mairie de Mazères-Lezons - 30 av. du Général de Gaulle - 64110 Mazères-Lezons
Directrice de la Publication : Monique Sémavoine
Directrice de la rédaction : Nicole Le Dieu de Ville
Crédits photos : Mairie de Mazères-Lezons - J.P. Laplace
Mise en page : Lydie Latapie
Impression : Imprimerie Perspective - 64160 Morlaàs
Dépôt légal à parution



Imprimé sur papier PEFC pour une gestion durable des forêts